

Feuillet - 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	28
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	8
Nombre de votants	38
Date de la convocation	20/06/2023
Certifié exécutoire le	27/06/2023
Date d'affichage	29/06/2023
Envoyé en préfecture le	30/06/2023

Le vingt-six juin de l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'espace mille sources à Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORD Jean-Pierre, BOURROUX François, CHAMPSEIX

Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, , GARAI Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC SYLVIE, SENEJOUX Geneviève, TAVERTE Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : Delaunay Jean Paul, GAGE Pascal

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :

EXCUSES : BOUCHOT Estelle (représentée), BOURDARIAS Sophie, CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à SAVIGNAC Sylvie), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), DEGERY Sylvie (donne procuration à COIGNAC Gérard), JARRIGE Didier (donne procuration à PEYRAMAURE Pierre), LE MEUR Marion (donne procuration à SARDENNE Josiane), PETIT Christophe (représenté), ROME Hélène (donne procuration à COUTURAS Alain), SENEJOUX Philippe (donne procuration à JENTY Philippe), URBAIN Jean Yves (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

96-2023 : Fréquentation touristique sur le territoire et plan de financement CRTE 2023

Le Président explique le projet d'acquisition de pièges photographiques sur les itinéraires de chemins de randonnées et VTT.

Engagée dans une démarche de tourisme durable, la CCV2M souhaiterait déployer un système de comptage des circuits afin de connaître leur fréquentation par les randonneurs, les vététistes et la faune sauvage.

Le coût estimatif de l'équipement en investissement de l'achat de pièges photographiques est de 15 100€ HT soit 18 120€ TTC.

Le Conseil Communautaire de Commune Vézère Monédières Millesources décide à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- valide le projet d'acquisition de pièges photographiques,
- valide le plan de financement ci-dessous :

Poste des dépenses	Montant HT	Montant TTC	Financeurs	Montant HT	Taux
Achat de 55 pièges photo et accessoires	15 100,00 €	18 120,00 €	Programme LEADER	7080,00 €	47%
			CRTE	5 000,00 €	33%
			Autofinancement	3 020,00 €	20%
Total	15 100,00 €	18 120,00 €	Coût HT	15 100,00 €	100%

- d'autoriser le Président a signé les documents nécessaires pour la réalisation de ce projet,

Fait à Treignac le 29/06/2023
Le Président Philippe JENTY

